




Créée en 1973, votre association locale d'Aix-en-Provence est membre de l'Union Fédérale des Consommateurs UFC-Que Choisir.

Elle est animée par le président et les membres du bureau élus par le Conseil d'administration, tous **bénévoles** actifs.






Relevant de la **loi 1901**, votre association locale d'Aix-en-Provence ne poursuit pas de buts lucratifs mais privilégie les relations et la **solidarité** entre les personnes.

Elle est **indépendante** de **tout pouvoir** car ses ressources proviennent des cotisations de ses adhérents et des dons (déductibles des impôts).

Elle se consacre à ses **3 missions** :

-  L'information ;
-  La défense ;
-  La représentation du consommateur.

Elle est composée d'un service juridique, un secrétariat, un groupe communication et informatique qui viennent en support aux activités des bénévoles répartis en **5 commissions** :

-  Enquêtes ;
 -  Énergie-Environnement ;
 -  Sécurité alimentaire ;
 -  Santé ; 
- Litiges.



Le Félibrige Bât. B
4 Place Coïmbra
13090 Aix-en-Provence



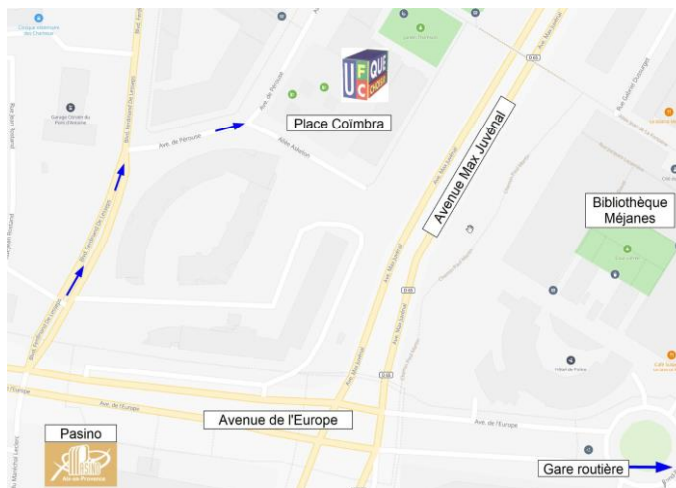
04 42 93 74 57

contact@aixenprovence.ufcquechoisir.fr

<https://aixenprovence.ufcquechoisir.fr>

<https://facebook.com/UFC AixProvence>

e



Comment nous trouver :

D'où que vous veniez, suivez votre GPS pour rejoindre l'avenue de l'Europe.

Rejoignez ensuite le carrefour du casino d'Aix « Le Pasino » situé au 21 de l'avenue.

De l'autre côté de l'avenue, prenez le boulevard Ferdinand de Lesseps, puis à droite l'avenue de Pérouse jusqu'à la place Coïmbra, 100 mètres plus loin.







Association
UFC-Que Choisir

au service des consommateurs

Votre association locale d'Aix-en-Provence, du Pays d'Aix et du Pays d'Apt



-  Vous conseille dans vos démarches de consommation ;
-  Vous informe sur vos droits ;
-  Vous aide à résoudre vos litiges ;
-  Vous représente auprès des organismes publics et privés du Pays d'Aix.
 - Au sein des Comités d'Usagers d'établissements de santé (11 sur le territoire).
 - Via des élus au C.A. d'Unicil et de 13Habitat (habitat social)



Aix-en-Provence :

3 missions, 5 commissions

Information des consommateurs

Thèmes :

- L'évolution du Droit de la Consommation ;
- les prix pratiqués et la qualité des services par la [commission Enquêtes](#) ;
- L'environnement et l'alimentation par les [commissions Energie-Environnement](#) et [Sécurité alimentaire](#) ;
- Les litiges gagnés par la [commission Litiges](#) ;
- Les actions pour défendre les consommateurs menées auprès des pouvoirs publics par la fédération, avec les associations locales.

Moyens :

- Notre [site https://aixenprovence.ufcquechoisir.fr](https://aixenprovence.ufcquechoisir.fr) ;
- Notre [page Facebook https://facebook.com/UFC AixProvence](https://facebook.com/UFC AixProvence) ;
- Notre **infolettre mensuelle** distribuée à ceux de nos adhérents qui acceptent de recevoir nos communications ;
- Des interventions ponctuelles dans l'émission « les experts » sur **France Bleu Provence** ;
- Des **conférences** sur les thèmes énergie et environnement organisées par la [commission Énergie-Environnement](#) ;
- Des conférences sur des thèmes divers comme les arnaques ou les idées reçues ;
- Des communiqués de presse repris par les médias locaux.



Aix-en-Provence :

3 missions, 5 commissions

Représentation des consommateurs

- Par la [commission Santé](#) auprès des établissements hospitaliers du Pays d'Aix ;
- Par les [commissions Énergie-Environnement](#) et [Sécurité alimentaire](#) auprès d'une vingtaine d'instances des communautés urbaines, départementales et régionales.

Défense des consommateurs

- Lors de **permanences** sur Aix et sa région par les membres de la [commission Litiges](#) ;
- Avec le soutien de notre **juriste** et de **nos avocats-partenaires** ;
- 650 litiges traités chaque année dans les domaines de la consommation : **assurance, automobile, banque, construction, téléphonie, voyages, immobilier, énergie, santé, commerce : garanties, SAV** ;
- Actualisation des **compétences** des bénévoles par des stages de formation ;
- Agrément judiciaire de l'association pour introduire l'action de groupe et ester en justice devant les juridictions civiles, pénales ou administratives.

Les conseils juridiques et aides à la résolution de litiges sont réservés aux adhérents (mesure imposée par la loi).

Permanences Secrétariat

Renseignements au **04 42 93 74 57**

Du lundi au jeudi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Vendredi : 9 h - 12 h



Aix-en-Provence :

3 missions, 5 commissions

Horaires des permanences Litiges

Aix-en-Provence : 4 place Coïmbra

Sans rendez-vous ou sur rendez-vous selon le domaine de consommation concerné.

Renseignez-vous au **04 42 93 74 57**

Du lundi au jeudi : de 14 h à 17 h

Le vendredi : de 9 h à 12 h

Permanences extérieures :

Aix-en-Provence : *Maison de la Justice et du*

Droit du Jas de Bouffan Renseignements au **04 42 20 90 32**.

Bouc-Bel-Air : *Pôle de solidarité La*

Gratiane, sur rendez-vous au **04 42 94 93 96**.

Éguilles : *CCAS Place Gabriel Payeur*, sur

rendez-vous au **04 42 92 33 58**.

Gardanne : *Maison du Droit et du Citoyen*

Quartier Mistral, sur rendez-vous au **04 42 12 67 15**.

Meyrargues : *Mairie*, sur rendez-vous

au **04 42 93 74 57**.

Pertuis : *Maison de la Citoyenneté Place*

du 4 septembre, sur rendez-vous au **04 90 79 50 40**.

Simiane-Collongue : *Hôtel de ville RdC* sur

rendez-vous au **04 42 94 91 98**.

Venelles : *CCAS Résidence Campanella* sur

rendez-vous au **04 42 93 74 57**.

Apt : *Maison des Associations 1^{er} étage* sur

rendez-vous au **04 42 93 74 57**.

Trets : *CCAS Mairie Annexe 3eme jeudi matin* sur

rendez-vous au **04 42 93 74 57**